



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI, 13 DÉCEMBRE 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 13 décembre 2021 à 18 h 30 à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2), monsieur Mike Touzin (district n° 3), madame Sylvie Noël (district n° 4), monsieur Alain Pichette (district n° 5) et monsieur Gérald Allard (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Étaient aussi présents : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint
M^{me} Marie-Claude Loyer, trésorière

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 1^{er} décembre 2021, vers 9 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 13 DÉCEMBRE 2021 À 18 H 30, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de réflexion

- 1^o Approbation de l'ordre du jour; (2021-388)
- 2^o Période de questions – demande des personnes dans la salle (règlements n^{os} 2 et 59);
- 3^o Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 4^o Adoption du programme triennal 2022, 2023 et 2024

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS, LORS DE CETTE SÉANCE, PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE LOUISEVILLE.

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 1^{er} jour du mois de décembre 2021

MAUDE-ANDRÉE PELLETIER
GREFFIÈRE



SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 6 décembre 2021
Gilles Pagé	en main propre le 6 décembre 2021
Françoise Hogue Plante	en main propre le 6 décembre 2021
Mike Touzin	en main propre le 6 décembre 2021
Sylvie Noël	en main propre le 6 décembre 2021
Alain Pichette	en main propre le 6 décembre 2021
Gérald Allard	en main propre le 6 décembre 2021

2021-388

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIE NOËL ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi, 13 décembre 2021 à 18 h 30 tel que présenté.

2021-389

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal L'Écho de Maskinongé du mercredi 1^{er} décembre 2021 mentionnant que le budget sera adopté, le lundi, 13 décembre 2021 à 18 h 30;

CONSIDÉRANT que le maire et la trésorière ont donné les grandes lignes des prévisions budgétaires 2022;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires pour l'année 2022 s'élèvent à 12 308 897\$;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter, par résolution, le rapport détaillé des composantes du budget 2022;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GÉRALD ALLARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le budget 2022 des revenus et dépenses au montant de 12 308 897 \$ et que copie des composantes du budget 2022 soit **annexée** au présent procès-verbal.

2021-390

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2022, 2023 ET 2024

CONSIDÉRANT que la Ville de Louiseville doit adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;



CONSIDÉRANT que le maire a donné les explications concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN PICHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les membres du conseil approuvent le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 et que copie du document soit **annexée** au présent procès-verbal.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 18 h 55.

YVON DESHAIES
MAIRE

YVON DOUVILLE
GREFFIER ADJOINT